



SOUS-PREFECTURE DE CORTE

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

MARAIS ET TOURBIERES DE VALDO ET DE BAGLIETTO

PSIC FR9400618

**Commune de Moltifao
(Haute-Corse)**

2003 - 2008

Opérateur

**OFFICE NATIONAL DES FORETS Région Corse
US Aménagement Environnement**

PREAMBULE

En Europe les habitats naturels se dégradent et de nombreuses espèces sauvages sont menacées. De ce fait, la conservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel constitue un véritable devoir vis à vis des générations futures.

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire. Il est composé des sites relevant des Directives européennes : Directive " Oiseaux " n°79/409/CEE du 25 avril 1979 et Directive " Habitats " n°92/43/CEE du 21 mai 1992.

Il ne s'agit pas de faire de ces sites des " sanctuaires de nature " où toute activité humaine serait proscrite mais d'y promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels et des habitats de la faune et de la flore sauvages tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. En effet, de nos jours, le maintien de la diversité biologique, spécialement dans l'espace rural et forestier, dépend souvent de la présence, voire de la réinstallation d'activités humaines qui lui sont bénéfiques.

Les Etats membres doivent désigner officiellement leurs sites d'ici 2004.

Natura 2000 en Corse

La Directive européenne "Habitats", adoptée en 1992 qui a pour objectif de préserver la biodiversité par la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sur le territoire européen précise (Annexes I et II) quels sont les habitats et les espèces très vulnérables ou menacés à court terme qu'il convient de préserver.

En Corse, la sauvegarde de 76 habitats naturels, 16 espèces végétales et 26 espèces animales a été jugée nécessaire. Des études et inventaires ont permis de proposer à la Commission européenne une première liste de 59 sites au titre de la Directive « Habitats » et de 17 sites au titre de la Directive « Oiseaux », après concertation avec les collectivités locales et les acteurs responsables.

A Moltifao

Les tourbières constituent un habitat exceptionnel, qui en Corse n'est présent que sur les sites de Valdo et Baglietto.

Le premier correspond à la plus vaste « tourbière haute active » à sphaignes de Corse, sans équivalent en milieu méditerranéen. Ils forment tous deux des paysages tout à fait insolites en Corse et renferment des espèces rarissimes.

Les études conduites depuis quelques années sur ces deux sites ont mis en évidence leur grand intérêt patrimonial et la nécessité de les conserver.

Trois habitats bien représentés sur le territoire relèvent de l'**Annexe I** de la Directive :

- **la tourbière haute active (habitat prioritaire) ;**
- **les forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (aulnaie marécageuse, et aulnaie mésohygrophile) ;**

- **les forêts à *Quercus ilex* (formations végétales et matorral acidiphile à chêne vert).**

Des espèces animales et végétales des Annexes II et IV sont également présentes.

Dans ce contexte, la **commune de Moltifao** a souhaité inscrire une partie de son territoire dans cette démarche de gestion intégrée promue par la Directive Habitats : **pSIC FR9400618 « Marais et tourbières de Valdo et de Baglietto »**.

Au fil des ans, la commune a pris diverses décisions pour la conservation de son patrimoine :

- ✓ réseau Natura 2000 : approbation en 1997 de la proposition d'intégration au réseau Natura 2000.
- ✓ aménagement de la forêt : approbation du projet présenté par l'ONF-Corse et qui concerne le site de Valdo (AP du 06.10.1999),
- ✓ arrêté de biotope : approbation du projet présenté par la DIREN-Corse à propos du site de Baglietto (AP du 03.07.1998),
- ✓ réserve biologique forestière dirigée de Valdo (RBD) : approbation du projet de plan de gestion proposé par l'ONF-Corse (délibération du Conseil municipal du 13.12.2000). Ce plan a été approuvé par le CNPN le 26 juin 2002.

A proximité immédiate du site

Dans le bassin versant de la Tartagine une partie du territoire communal de Moltifao est intégrée dans la proposition de site FR9402004 (Chênaie et Junipéraie de la Tartagine).

Sur la commune voisine de Castifao, un site de chauves souris a été proposé (pSIC FR 9400613). Enfin, dans la haute vallée de l'Asco un document d'objectifs validé en 1997 est en cours de mise en œuvre (site FR 9400576, massif du Cinto).

Le document d'objectifs, établi en concertation avec les acteurs locaux intéressés, doit fixer les orientations de gestion et les moyens financiers d'accompagnement.
(Cf. *Membres du Comité de pilotage et comptes rendus de réunions en annexe 7*).

Sa durée est de 6 ans (cf. art. 17 de la Directive Habitats).

Le Comité scientifique (Commission Consultative Régionale des Réserves Biologiques) en cours de constitution en Corse dans le cadre du Programme LIFE – Pin laricio sera consulté pour toute action relative à l'étude, la conservation et la gestion des habitats et des espèces relevant de la Directive Habitats.

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | PRESENTATION DU SITE..... | 6 |
| 1.1 | RENSEIGNEMENTS GENERAUX | 6 |
| 1.1.1 | Origine du site | 6 |
| 1.1.2 | Situation administrative et foncière | 7 |
| 1.1.3 | Zonages patrimoniaux et mesures de protection | 7 |
| 1.2 | LE MILIEU PHYSIQUE..... | 8 |
| 1.2.1 | Situation géographique, paysage et hydrographie..... | 8 |
| 1.2.2 | Le contexte climatique..... | 8 |
| 1.2.3 | Le contexte géologique et pédologique | 9 |
| 1.3 | LE MILIEU NATUREL..... | 9 |
| 2 | INVENTAIRE DE L'EXISTANT | 10 |
| 2.1 | INVENTAIRE BIOLOGIQUE | 10 |
| 2.1.1 | Description des habitats | 10 |
| 2.1.2 | Inventaire de la flore remarquable | 12 |
| 2.1.3 | Inventaire de la faune remarquable | 13 |
| 2.2 | INVENTAIRE DES ACTIVITES HUMAINES..... | 13 |
| 3 | ANALYSE ECOLOGIQUE | 15 |
| | Fiches Habitats (trois) | |
| | Fiches Espèces (neuf) | |
| 4 | HIERARCHISATION DES ENJEUX – PROPOSITIONS D' ACTIONS..... | 29 |
| | Fiches Actions (douze) | |

CONCLUSION

ANNEXES

1 PRESENTATION DU SITE

1.1 Renseignements généraux

1.1.1 Origine du site

La proposition de site d'intérêt communautaire n°FR9400618 « **Marais et tourbières de Valdo et de Baglietto** » (Cf. *Formulaire standard Natura 2000 en annexe 1*) couvre une superficie de 99 ha 4 a. Elle englobe l'intégralité de la parcelle forestière n°300 sur laquelle est assise la Réserve Biologique Forestière Dirigée (RBD) de Valdo, d'une surface de 34 ha 41 a 55 ca. (Cf. *Plan de situation page suivante*).

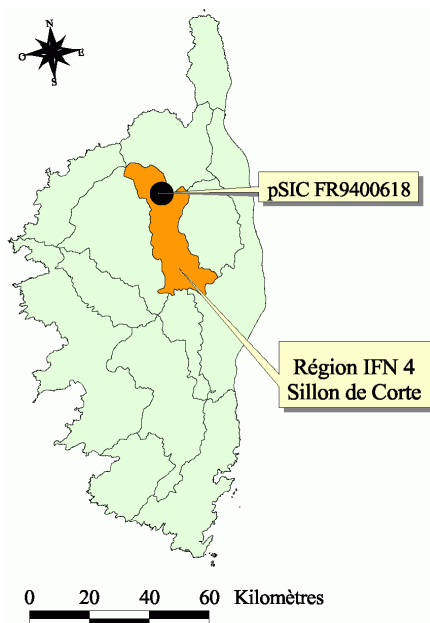
Néanmoins, le Comité de pilotage a travaillé sur 88 ha 85 a, surface retenue dans la cartographie qui diffère de celle du formulaire standard Natura 2000, pour les raisons suivantes : ajustement cadastral, suppression des parcelles ayant des milieux fortement anthropisés (anciens jardins), proposition d'extension de la pSIC dans sa partie ouest (parcelles communales 32, 33, 938).

Le canton de Valdo fait partie de la forêt communale de Moltifao (6%), ce qui n'est pas le cas du canton de Baglietto.

Le canton de Valdo est donc soumis à l'aménagement forestier de la forêt communale de Moltifao (1999 – 2013), arrêté d'aménagement du 06 octobre 1999 et au plan de gestion de la RBD de Valdo, 2001 – 2013, approuvé par le Comité permanent du CNPN du 26 juin 2002.

Remarque : la dénomination de canton n'a pas de référence administrative, il s'agit d'une indication géographique.

Figure 1 : Schéma de situation de la pSIC FR9400618 «Marais et tourbières de Valdo et de Baglietto»



1.1.2 Situation administrative et foncière

| Département | Arrondissement | Canton | Territoire communal | Région IFN |
|-------------|----------------|------------------------|---------------------|---------------------------|
| Haute Corse | Corte | Castifao Morosaglia | Moltifao | N°4 : Sillon de Corte. |

Tableau 1 : Identification administrative de la proposition de site n°FR9400618

La proposition de site est entièrement située sur le territoire communal de Moltifao (bassin de Ponte Leccia, micro-région de Caccia)

La commune de Moltifao couvre une surface de 5 519 ha (densité de population : 10 hab/km²). Elle bénéficie d'une bonne desserte par la RN 193, la départementale 47 et la voie ferrée dont l'interconnexion est à Ponte Leccia.

Les limites de la proposition de site d'intérêt communautaire ont été arrêtées suite à une étude sur le terrain réalisée à partir de l'automne 2000. Elles correspondent à des parcelles cadastrales entières.

Le territoire concerné par la proposition couvre, en partie, les sections cadastrales D, F et G. Les types de propriétés sont réparties de la façon suivante :

(cf. Carte du foncier en annexe 2 et Propriétés concernées par la pSIC FR9400618 en annexe 3)

| | Nombre de parcelles | Surface (ha) | ha / parcelle |
|----------|---------------------|--------------|---------------|
| Privé | 35 | 45,37 | 1,30 |
| Communal | 9 | 46,38 | 5,15 |
| TOTAL | 44 | 91,75 | 2,09 |

Tableau 2 : Les types des propriétés

Le nombre de propriétés privées ne peut être établi avec exactitude par la simple étude du cadastre. Il est proche de 28 avec de nombreux cas d'indivision (surface moyenne par propriétaire = 1,62 ha).

Il est envisagé la demande de soumission au régime forestier des parcelles communales n°32, 33 et 938 afin d'étendre à l'ouest la pSIC.

Comme dans bien d'autres territoires de Corse, l'histoire locale est marquée par la régression de l'agriculture consécutive à la forte diminution de la population active au début du siècle.

Mais, plus récemment, cette évolution s'est inversée avec une stabilisation démographique puis une croissance très forte de la population communale :

| | 1982 | 1990 | 1999 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Population recensée à Moltifao | 434 | 427 | 549 |

Tableau 3 : Population de la commune de Moltifao

Cette dynamique se développe en particulier dans la partie basse du territoire communal, à proximité de la RD 47 (lotissement, habitat diffus, équipements sportifs) qui relie Ponte Leccia à Asco.

1.1.3 Zonages patrimoniaux et mesures de protection

Plusieurs mesures traduisent la volonté communale, déjà ancienne d'assurer une gestion

durable de son territoire : (Cf. *Carte des Inventaires et Protections réglementaires en annexe 2*).

- ✓ la commune appartient au territoire du PNRC, secteur opérationnel de Caccia – Ghjunsani de la Charte (*Paesi e campagna*),
- ✓ la forêt communale de Moltifao est soumise au régime forestier, en particulier le site de Valdo classé en réserve biologique forestière (avis favorable du CNPN du 26.06.2002),
- ✓ le site de Baglietto relève de l'arrêté de biotope du 03.07.1998. Il couvre une superficie de 17 ha 79 a 51 ca. (Cf. *Arrêté préfectoral de protection de biotope de Baglietto en annexe 4*).

1.2 Le milieu physique

1.2.1 Situation géographique, paysage et hydrographie

La proposition de site d'intérêt communautaire correspond à deux zones tourbeuses situées dans un secteur de replat (pente moyenne de 1,3%) sur le cours de l'Asco, au sortir de gorges et peu en amont de sa confluence avec la Tartagine. A ce niveau, l'Asco est une rivière de régime torrentiel drainant un bassin versant d'environ 150 km², avec de fortes variations de débit, de nombreux débordements et des divagations agressives qui sont autant de menaces pour les tourbières.

Ces deux zones, l'une en rive droite (Valdo) l'autre en rive gauche (Baglietto) sont reliées par les formations végétales des berges de l'Asco. Ces **tourbières de plaine sont uniques pour la Corse**. « Ce canton offre un paysage remarquable de type eurosibérien, très surprenant dans un contexte méditerranéen » (Gamisans, 1996).

Pour une présentation générale des deux sites, on se reportera à l'article suivant : J.Gamisans, M.Reille, I.Guyot & R.Moulenc (1998), La flore et les groupements végétaux des tourbières de Moltifau (Corse), Contribution 35 in *Candollea* 53 ; dont sont extraites les descriptions ci-dessous.

Site de Valdo

« Situé entre 240 et 255 m d'altitude, le site de Valdu correspond à la plus vaste tourbière à sphaignes actuellement connue en Corse, la seule où les sphaignes présentent une telle dominance »

« La zone palustre de Valdo est alimentée d'une part par des infiltrations d'eau provenant de l'Asco, et d'autre part par des écoulements latéraux provenant de nappes de versant » (RBD de Valdo, ONF 2002).

Site de Baglietto

« Le site de Bagliettu est situé à environ 2,5 km en aval de Valdu, sur la rive gauche de l'Asco, tout près de sa confluence avec la Navaccia. Son altitude est comprise entre 205 et 220 m . Il s'agit d'un milieu assez fortement et presque constamment humide à substrat tourbeux et limoneux. Il est alimenté en eau par plusieurs résurgences donnant des ruisselets s'écoulant d'abord sur de faibles pentes puis, en approchant de l'Ascu, sur des pentes relativement plus accusées ».

Ces zones tourbeuses sont situées dans l'horizon inférieur de l'étage mésoméditerranéen.

1.2.2 Le contexte climatique

Le climat du site est caractérisé par une forte tendance continentale (déficit hydrique

estival), des gelées tardives et des minima assez faibles en hiver (jusqu'à -10°C).

A Ponte Leccia, la moyenne annuelle des températures relevées pour la période 1959-1993 est de 13,4 °C, pour une pluviométrie de 646 m m. (Source : Centre Départemental de Météorologie de Bastia Poretta).

| | J | F | M | A | M | J | Jt | A | S | O | N | D | année |
|----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Précipitations | 59,2 | 81,4 | 65,9 | 60,7 | 44,3 | 26,7 | 20,5 | 27,1 | 40,7 | 76,8 | 69,6 | 72,6 | 645,7 |
| Températures | 5,6 | 6,7 | 9,1 | 10,9 | 14,8 | 19,1 | 22,5 | 22,2 | 18,9 | 14,7 | 9,6 | 6,9 | 13,4 |

Tableau 4 : Station de Ponte Leccia
Moyenne annuelle des températures et des précipitations de 1959 à 1993.

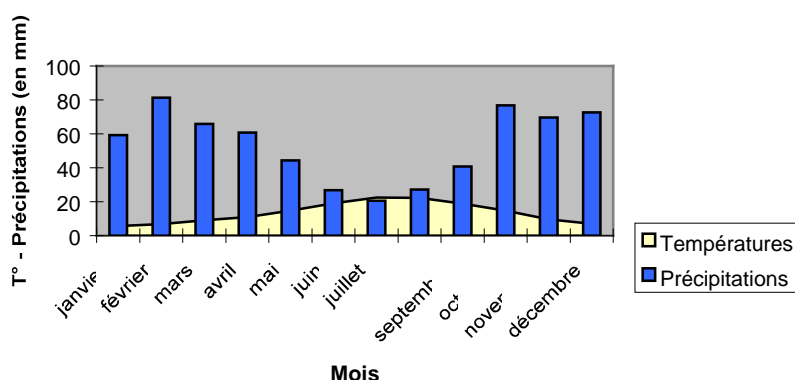


Figure 2 : Diagramme ombrothermique – Station de Ponte Leccia

1.2.3 Le contexte géologique et pédologique

La proposition de site se situe dans le sillon central séparant la Corse cristalline (granite et roches volcaniques du massif du Cinto) de la Corse alpine (roches métamorphiques). Le sous-sol est constitué de roches granitoïdes recouvertes d'alluvions quaternaires.

1.3 Le milieu naturel

Les groupements végétaux du site de Valdo

Outre la tourbière, la **site de Valdo** abrite plusieurs types de formations végétales (cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo, ONF, 2002).

- Formations végétales à chêne vert dominant ;
 - Formations végétales à aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et saule (*Salix atrocinerea*) : Aulnaie, Aulnaie sur touradons et Saulaie.
1. L'aulnaie marécageuse périphérique du *Dryopterido – Alnetum glutinosae*
 2. Les éminences tourbeuses à *Erica terminalis* et sphaignes du *Sphagno – Ericetum terminalis*
 3. Les replats tourbeux entre les ruisselets et les éminences : groupement à *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum papillosum* ; groupement à *Sphagnum centrale*
 4. Groupement à Potamogeton colonisant les ruisselets (*Junco – Potamogetonum polygonifolii*)

Remarque : L'absence de *Drosera rotundifolia* de la tourbière de Valdo est très probablement dû à une teneur en nitrates non négligeable.

Les groupements végétaux du site de Baglietto

« Le **site de Baglietto** apparaît topographiquement plus accidenté que celui de Valdo. (...) On y retrouve des aulnaies périphériques, des éminences tourbeuses à végétation arbustive, des replats à végétation herbacée, une végétation particulière aux ruisselets en

eau, mais aussi une végétation de mares temporaires assez profondes et des groupements de pelouses hygrophiles assez étendus ». J.Gamisans, M.Reille, I.Guyot & R.Moulenc (1998)

1. L'aulnaie marécageuse périphérique.
2. La lisière arbustive marécageuse à *Salix atrocinerea*.
3. La végétation des éminences tourbeuses à *Erica terminalis*.
4. La végétation des replats entre ruisselets et éminences : pelouses des *Molinio-juncetea* et du *Platanthero-Juncetum effusi*.
5. Le groupement à *Potamogeton* colonisant les ruisselets (*Junco-Potamogetonethum thelypteridetosum*).
6. Le groupement de mare temporaire jouxtant la tourbière (*Baldellio-Lythretum salicariae*).
7. Le groupement de pelouses humides, occasionnellement inondées (*Orchido-Juncetum effusi*).

Remarque : les sphaignes sont absentes de la tourbière de Baglietto. Ceci semble liée à une minéralisation de l'eau faible mais non négligeable et deux fois plus importante qu'à Valdo (Roche, 1997, Laitung, 1997).

2 INVENTAIRE DE L'EXISTANT

2.1 Inventaire biologique

2.1.1 Description des habitats

Cf. Carte des habitats en annexe 2.

Depuis plusieurs années, les tourbières de Baglietto et de Valdo font l'objet d'études et d'inventaires biologiques qui ont permis de mettre en évidence les habitats et les espèces animales et végétales les plus remarquables. (Cf. *Bibliographie en annexe 8*)

Les habitats présents sur le site sont mentionnés dans les tableaux suivants.

Habitats communautaires de la Directive

| CORINE | NATURA 2000 | | Sites | Surface (ha) | % |
|--|-------------|--|-------|--------------|----|
| Code | Code | Libellé Habitat | | | |
| HABITAT COMMUNAUTAIRE PRIORITAIRE | | | | | |
| 51.1 | 7110 | Tourbières hautes actives | B, V | 5,06 | 6 |
| HABITAT COMMUNAUTAIRE | | | | | |
| 44.141 et 44.6 | 92A0 | Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> | B, V | 40,7 | 41 |
| 45.315 et 32.112.315 | 9340 | Forêts à <i>Quercus ilex</i> | B, V | 21,46 | 22 |

Tableau 5 : Habitats communautaires de la Directive sur la pSIC FR9400618 « Marais et tourbières de Valdo et Baglietto ».

Remarques générales concernant l'identification des habitats

Habitat des Tourbières hautes actives

La tourbière haute active présente un intérêt tout à fait exceptionnel au plan national et pour le bassin méditerranéen occidental .

L'habitat des Tourbières de transition et tremblants (7140) peut être présent de façon

ponctuelle au sein de l'habitat des Tourbières hautes actives (7110). Le recours à des scientifiques spécialistes des tourbières sera nécessaire si l'on souhaite obtenir une cartographie plus précise des différents types d'habitats étant donné les confusions possibles de l'un à l'autre.

Cas particulier de l'habitat Tourbière à Baglietto

La tourbière de Baglietto pose un problème d'identification du type d'habitat.

En effet, l'article de J.Gamisans, M.Reille, I.Guyot & R.Moulenc (1998), La flore et les groupements végétaux des tourbières de Moltifau (Corse), Contribution 35 in Candollea 53, donne la description suivante de Baglietto :

« *Le site de Bagliettu est un milieu assez fortement et presque constamment humide à substrat tourbeux et limoneux. Le sol est constitué par une tourbe à Cypéracées, noire, humifiée, amorphe en profondeur, dont l'épaisseur peut atteindre 2,25m.*

L'absence actuelle de sphaignes est remarquable. Elle semble bien liée à une minéralisation de l'eau faible mais non négligeable et deux fois plus importante qu'à Valdu ».

Les travaux effectués sur Baglietto, notamment dans le cadre du programme Life, et les Cahiers d'habitats « humides » (tome 3 des Cahiers d'habitats Natura 2000, 2002), nous incitent à classer par défaut la tourbière de Baglietto dans l'habitat communautaire prioritaire 7110 – Tourbières hautes actives, au même titre que celle de Valdo. Néanmoins, cet habitat fait partie des tourbières acides à sphaignes, sphaignes qui sont absentes à Baglietto. Leur présence (buttes à sphaignes des *Oxycocco – Spagnetea*) est pourtant fondamentale pour rattacher une tourbière à ce type d'habitat.

Par conséquent, les éléments descriptifs en notre possession sur la tourbière de Baglietto montrent que le rattachement au 7110 n'est pas possible.

L'arbitrage de spécialistes des tourbières (Pôle « Tourbière » créé au sein d'Espaces Naturels de France) s'avère peut être nécessaire pour déterminer si la tourbière de Baglietto est bien un habitat communautaire prioritaire, ou un habitat hors Directive qui se rapprocherait éventuellement des Bas-marais acides (54.4 de CORINE Biotopes).

Habitat des forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

L'habitat des forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* abrite les aulnaies marécageuses et mésohygrophiles à aulnes glutineux, avec un faciès particulier d'aulnaie sur touradons. L'identification de cet habitat est expliqué dans le plan de gestion de la RBDF (ONF, 2002) :

Les aulnaies de Valdo, qu'elles soient marécageuses ou seulement mésohygrophiles, correspondent à l'habitat 44.53 « Galeries corses d'aulnes glutineux et d'aulnes à feuilles cordées ». Le 44.53 peut être considéré comme vicariant du 44.3 « Forêts alluviales résiduelles » et du 44.9 « Bois marécageux d'aulne ».

En se référant aux Cahiers d'Habitats Forestiers, on voit que les aulnaies de *l'Hyperico-Alnetum*, c'est à dire le 44.53 « Galeries corses d'aulnes glutineux et d'aulnes à feuilles cordées » sont considérés comme un habitat élémentaire de l'habitat générique 92A0 « Forêts galeries méditerranéennes à *Salix alba* et *Populus alba*, 44.141 et 44.6 ». L'habitat 44.53 qui ne présentait pas d'intérêt communautaire et qui avait donc été exclu du Manuel EUR 15, est donc rattaché ici à l'habitat d'intérêt communautaire 92A0.

Les aulnaies de Valdo doivent donc être identifiées sous le code 92A0.

Par contre, il semblerait que soit présent à Valdo les deux variantes de l'aulnaie mentionnées dans Gamisans (1999) :

- les aulnaies marécageuses de *l'Hyperico-Alnetum ranunculetosum*.
- les aulnaies de type ripicole de *l'Hyperico-Alnetum vitietosum*.

Habitat des forêts à *Quercus ilex*

Il regroupe les formations végétales à chêne vert, intitulées « yeuseraie des plaines corses » et « matorral acidiphile à chêne vert » dans CORINE Biotopes.

Le Manuel EUR 15 précise : « les yeuseraies méditerranéennes sont souvent dégradées en matorral arborescent (32.11), et certains des types (..) n'existent plus sous une forme

forestière pleinement développée susceptible d'être rattachée à la catégorie 45 ; elles ont néanmoins été incluses, à la fois pour établir des codes utilisables sous 32.11, et parce qu'une restauration est peut-être possible ».

Habitats hors Directive

| Code CORINE | Libellé CORINE | Description CORINE | Site | Surface (ha) | % |
|-------------|--|--|------|--------------|------|
| 22.31 | Communautés amphibies pérennes septentrionales | <i>Littorelletalia</i> . Tapis de végétaux vivaces submergés pendant une grande partie de l'année par les eaux oligotrophes ou mésotrophes, de lacs, d'étangs, et de mares de la région euro-sibérienne. | B | 0,82 | 1 |
| 24 | Eaux courantes | Toutes les rivières et tous les cours d'eau. | | 9,81 | 11 |
| 32.34 | Maquis bas à Cistes (<i>Cistus sp.</i>) | Formations de la Méditerranée occidentale à <i>Cistus spp.</i> Petits ou moyens, principalement caractéristiques des sols siliceux de l'étage méso-méditerranéen, qui peuvent aussi se trouver largement dans l'étage thermo-méditerranéen et dans l'étage supra-méditerranéen sur silice. | V, B | 7,13 | 8 |
| 44.14 | Galerias méditerranéennes de grands saules | <i>Populetalia albae P.</i> Formations de saules arborescents bordant les cours d'eaux méditerranéens, à ceinture ou faciès dominé par le saule, avec le peuplier, frêne et orme. | V, B | 2,13 | 2 |
| 83.18 | Autres vergers à hautes tiges | | V | 1,49 | 2 |
| 87 | Terrains en friche et terrains vagues | Champs abandonnés ou au repos (jachères), bords de routes et autre espaces interstitiels sur des sols perturbés. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières introduites ou nitrophiles. | V | 0,22 | 0,25 |

Tableau 6 : Habitats hors Directive
sur la pSIC FR9400618 « Marais et tourbière de Valdo et de Baglietto ».

Remarques :

- le 22.31 correspond à des mares temporaires et des pelouses humides, le 24 au lit de l'Asco et le 83.18 à des mûriers.
- une description de la saulaie (44.14) est donnée dans le Plan de gestion de la RBD (ONF, 2002).

2.1.2 Inventaire de la flore remarquable

L'article de J.Gamisans, M.Reille, I.Guyot & R.Moulenc (1998), La flore et les groupements végétaux des tourbières de Moltifau (Corse), Contribution 35 in Candollea 53 ; fait un état détaillé de la flore présente à Valdo et Baglietto.

Pour le **site de Valdo**, on se reportera au § 1.3 et à l'annexe 2 du Plan de gestion de la RBD (ONF, 2002) qui précise le statut de protection des principales espèces végétales rencontrées sur ce secteur :

- 8 taxons présents à Valdo sont connus pour des exigences montagnardes : *Betula pendula*, *Carex viridula*, *Dactylorhiza saccifera*, *Oreopteris limbosperma*, *Sphagnum sp* (4 espèces).
- Sur les 63 taxons répertoriés sur le site par Gamisans en 1996, seuls environ 19 % appartiennent à un type biogéographique méditerranéen, alors que 71 % ont une répartition holarctique. La tourbière de Valdo renferme en outre 10 espèces dont la présence est exceptionnelle à l'étage mésoméditerranéen (espèces dites « en situation abyssale », c'est à dire habituellement nettement plus alticole), (Gamisans 1998).
- 15 espèces, rares ou très rares en Corse, ont été recensées : *Dryopteris carthusiana*, *Euonymus europaeus*, *Frangula alnus*, *Ilex aquifolium* (protection départementale), *Liparis loeselii* (protection nationale), *Listera ovata*, *Ophioglossum vulgatum*,

Osmunda regalis (protection régionale), *Platanthera algeriensis*, *Potamogeton polygonifolius* (seule station connue en Corse), *Scirpus setaceus*, *Sphagnum centrale* (protection régionale), *Sphagnum papillosum* (protection régionale), *Thelypteris palustris*, *Vitis vinifera ssp sylvestris* (protection nationale). La présence de ces taxons confère à la tourbière une grande valeur patrimoniale.

Sur le **site de Baglietto**, on peut noter comme espèce remarquable : *Liparis loeselii*, *Thelypteris palustris*, et *Drosera rotundifolia*

Sur l'ensemble des deux secteurs, deux espèces relèvent de la Directive Habitats :

| | | Site | Directive Habitat |
|-------------|-------------------|------------------------------|---|
| Orchidacées | Liparis de Loesel | <i>Liparis loeselii</i> | Baglietto Valdo Annexe II Annexe IV |
| | Spiranthe d'été | <i>Spiranthes aestivalis</i> | Baglietto Valdo Annexe IV |

Tableau 7 : Espèces végétales des annexes II et IV de la Directive Habitats présents sur la pSIC FR9400618

L'annexe 5 donne une liste indicative des espèces végétales remarquables à Valdo et Baglietto.

2.1.3 Inventaire de la faune remarquable

7 espèces relèvent de la Directive Habitats (DH II et DH IV) :

| | | Site | DH II | DH IV |
|----------------|---------------------|---------------------------------|-------|-------|
| Chauves-souris | Grand Murin | <i>Myotis myotis</i> | B,V | X |
| | Barbastelle | <i>Barbastella barbastellus</i> | B,V | X |
| Reptiles | Cistude d'Europe | <i>Emys orbicularis</i> | B,V | X |
| | Tortue d'Hermann | <i>Testudo hermannii</i> | B,V | X |
| | Lézard sicilien | <i>Podarcis sicula</i> | B,V | X |
| | Lézard tyrrhénien | <i>Podarcis tiliguerta</i> | B,V | X |
| Batraciens | Discoglosse (sarde) | <i>Discoglossus (sardus)</i> | B,V | X |

Tableau 8 : Espèces animales des annexes II et IV de la Directive Habitats présentes sur la pSIC FR9400618

L'annexe 6 du présent document donne une liste indicative des espèces animales présentes à Valdo et Baglietto, ou à proximité.

En ce qui concerne les chiroptères, 9 espèces ont été recensées sur le site (GCC, 2001) dont deux de l'annexe II et IV de la DH. (Cf. Tableau 8).

2.2 Inventaire des activités humaines

Les activités pratiquées dans la commune et pouvant concerner le site sont :

- **le pastoralisme** (29 exploitations dont 13 employant pratiquement une personne à l'année) pour des cheptels de 756 vaches, 822 brebis mères et 750 chèvres (*Source : statistique agricole 2000*). Ces animaux sont en partie en libre parcours sur le site.
- Pour le site de Valdo, le piétinement et le broutage extensifs évitent la fermeture du

milieu et favorisent l'implantation d'espèces pionnières comme les sphaignes, ou sensibles à la concurrence comme les orchidées, tout en limitant le développement des ligneux (Laitung, Guyot, 1997). Ce type de pastoralisme permet un entretien régulier et harmonieux du milieu naturel et constitue donc un mode de gestion adapté.

- Le pâturage et surtout le piétinement intensifs en bordure de l'Asco nuisent à la stabilité des berges. Ils aggravent le phénomène d'érosion de cette zone par la rivière. Actuellement, cette érosion est à un stade critique. Elle représente un risque non négligeable d'assèchement pour la tourbière. (ONF, 2002).
- **l'activité forestière** : pour le canton de Valdo, l'aménagement de la forêt communale de Moltifao (1999-2013) et le plan de gestion de la réserve biologique ne prévoient pas d'opération sylvicole sauf sanitaire ou à but expérimental. Dans les zones de propriété privée, il n'y a pas d'exploitation récente. Dans l'ensemble, les produits éventuels seraient des bois de chauffage. Le canton de Baglietto n'est pas intégré dans le territoire de la forêt communale.
- **des loisirs** avec les équipements suivants le long de la RD 47 :
 - 1 auberge, 4 restaurants et 2 terrains de camping.
 - 1 terrain de sports à proximité du lotissement.« La vallée d'Asco et sa rivière attirent un nombre sans cesse croissant de touristes, en quête de montagne, de fraîcheur et de baignade. La fréquentation touristique de la vallée est essentiellement estivale.
A la périphérie de la tourbière, les accès à la réserve biologique sont multiples, la fréquentation y est continue mais peu importante : promeneurs, baigneurs et pêcheurs le long des berges de l'Asco, chasseurs. Un accès pédestre permet de traverser la réserve en longeant les berges de l'Asco » (ONF, 2002).
- **la pêche** est animée par une association très dynamique (la 3^{ème} de Corse, nombreux adhérents) : l'AAPMA « A Truita ». Un parcours piscicole a été aménagé hors du lit de l'Asco en amont de la zone tourbeuse.
- **la chasse** traditionnelle est animée par la Société de chasse de Moltifao qui conduit depuis longtemps une politique exemplaire : limitation des périodes et/ou des tableaux par rapport aux arrêtés préfectoraux. Les pratiques dans la zone étudiée sont la battue au sanglier, la chasse au chien d'arrêt (bécasse) et la chasse devant soi (pigeons).

Il faut noter qu'aucune de ces pratiques piscicole ou cynégétique ne porte atteinte aux habitats et aux espèces concernées. Dans la limite de la réglementation existante, les activités de chasse et de pêche ne seront donc ni interdites, ni restreintes.

3 ANALYSE ECOLOGIQUE

Les trois habitats et les neuf espèces de la Directive présents sur la proposition de site d'intérêt communautaire FR9400618 « Marais et tourbières de Valdo et Baglietto » font chacun l'objet d'une fiche descriptive présentée ci-après.

Habitats faisant l'objet d'une fiche

- Tourbière haute active.
- Forêts galeries à *Populus alba* et *Salix alba*.
- Forêts à *Quercus ilex*.

Les fiches « Habitat » comportent neuf rubriques :

1. Données écologiques
2. Milieux associés et en contact
3. Structure
4. Espèces caractéristiques
5. Etat de conservation
6. Dynamique
7. Intérêt patrimonial – Préconisations
8. Liens phytosociologiques

Espèces faisant l'objet d'une fiche

- Espèces végétales
 - Liparis de Loesel, *Liparis loeselii*.
 - Spiranthe d'été, *Spiranthes aestivalis*.
- Espèces animales
 - Barbastelle, *Barbastella barbastellus*.
 - Grand Murin, *Myotis myotis*.
 - Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*.
 - Tortue d'Hermann, *Testudo hermannii*.
 - Lézard sicilien, *Podarcis sicula*.
 - Lézard tyrrhénien, *Podarcis tiliguerta*.
 - Discoglosse sarde, *Discoglossus sardus*.

Les fiches « Espèce » comportent huit rubriques :

1. Statuts de protection
2. Distribution actuelle
3. Biologie
4. Habitat
5. Evolution
6. Menaces
7. Objectifs de conservation
8. Mesures de conservation

La conservation de ces habitats et de ces espèces est liée à un ensemble de facteurs écologiques et anthropiques.

| | |
|--|-------------------------------------|
| Tourbière haute active (habitat prioritaire) | NATURA 2000 : 7110 CORINE : 51.1 |
|--|-------------------------------------|

1 - Données écologiques

Les études les plus récentes (Cf *Bibliographie en annexe 8*) rattachent les formations tourbeuses de Baglietto et Valdo aux tourbières hautes actives de la DH.

Valdo *Tourbière acide, jeune, avec sphaignes*
 Baglietto *Tourbière moins acide, plus ancienne, sans sphaigne*

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

| | BAGLIETTO (B) | VALDO (V) |
|--------------------|---------------|-------------|
| acidité (pH) | 6 à 8 | 4-5 |
| âge (REILLE, 1997) | 4 700 ans | 500 ans |
| altitude | 200 m | 250 m |
| alimentation | résurgences | résurgences |
| épaisseur | importante | faible |

2 - Milieux associés et en contact

aulnaies marécageuses et mésohygrophiles, saulaie, pelouses humides, mares temporaires.

3 - Structure

strate arborescente à aulne glutineux (en périphérie), strate arbustive à bruyère terminale, éminences tourbeuses avec sphaignes (V) ou sans (B) , ruisselets à *Potamogetum polygonifolius*. Pelouses humides à *Juncus effusus*.

4 - Espèces caractéristiques

Alnus glutinosa, Frangula alnus, Betula pendula, Salix atrocinnerea, Erica scoparia, Erica terminalis, Sphagnum centrale, Sphagnum papillosum, Sphagnum subnitens, Osmunda regalis, Potamogetum polygonifolius, Drosera rotundifolia, Thelypteris palustris , Pteridium aquilinum, Tamus communis, Juncus effusus.

5 - Etat de conservation

Bon état, sans doute maintenu par le pâturage en libre parcours. La présence d'espèces arbustives indique une évolution naturelle vers la forêt.

6 - Dynamique

Tendance au boisement naturel (présence d'espèces arbustives du *Querco-Fagetea*)

7 - Intérêt patrimonial- Préconisations

- Représente une part significative de la surface du site (6%)
- Intérêt exceptionnel : seules tourbières de Corse et de la zone méditerranéenne à cette altitude.
- Présence d'espèces végétales montagnardes en position basse par rapport à leur altitude la plus courante (abyssale).
- Présence d'espèces animales et végétales de la DH.
- Le Plan de gestion de la RBD de Valdo (ONF 2002) prévoit un programme d'actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme. Elles concernent : la gestion conservatoire du site, la protection générale, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, les travaux d'inventaires et de recherche, les actions plus spécifiques liées à la chasse, la pêche, le pastoralisme, le paysage et l'accueil du public. Ces actions reprennent pour partie celles préconisées dans le programme Life « Eléments

pour une gestion conservatoire de la tourbière de Valdo », Agenc, 1997.

- Des travaux d'aménagement des berges de l'Asco visant à la protection de la tourbière ont déjà été réalisés en 2001 et 2002. Il s'agit essentiellement de travaux de remodelage et d'entretien du lit, d'enlèvement d'embâcles, et de protection des berges par enrochement.

8 - Menaces

- l'assèchement ou la modification de l'alimentation hydrique du site est la menace majeure. Il peut résulter d'une attaque des berges par les crues de l'Asco (Valdo).
- la régression de l'élevage (sans doute en partie entamée).
- l'incendie, comme en beaucoup de régions de Corse.
- l'extension de l'ailante (*Ailanthus altissima*) dans l'aulnaie marécageuse.

9 - Liens phytosociologiques

(Gamisans, Reille, Guyot, Moulenc *in* Candollea, 1998)

| | VALDO | BAGLIETTO |
|---|--|--|
| Eminences tourbeuses | <i>Sphagno-Ericetum terminalis</i> | <i>Thelypteridi-Ericetum terminalis</i> |
| Groupements à sphaignes | <i>Oxycocco-Sphagnetea</i> | - |
| Pelouses humides rarement inondées | - | <i>Platanthero-Juncetum effusi</i> |
| Pelouses humides occasionnellement inondées | | <i>Orchido-Juncetum effusi</i> |
| Mares temporaires | | <i>Baldellio-Lythretum salicariae</i> |
| Ruisselets à potamot | <i>Junco-Potamogetonetum polygonifolii</i> | <i>Junco-Potamogetonetum thelypteridetosum</i> |

| | |
|--|---|
| Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> Aulnaies à aulne glutineux (et aulne à feuilles cordées) de Corse | NATURA 2000 : 92A0 CORINE : 44.141 et 44.6 |
|--|---|

Cet habitat regroupe les aulnaies marécageuses et les aulnaies mésohygrophiles.

| | Aulnaie marécageuse | Aulnaie mésohygrophile |
|--|--|--|
| Données écologiques | formations à proximité des zones tourbeuses du site | formations à proximité des cours torrentiels corses d'eaux fraîches, sur berges rocailleuses voire rocheuses, sous forme de ripisylves plus ou moins étroites et/ou interrompues. |
| Milieus associés et en contact | tourbière, saulaie, mare temporaire, pelouse humide, aulnaie mésohygrophile. | tourbière, saulaie. |
| Structure | strate arborescente d'aulnes glutineux formant une futaie sur souche plus moins âgée ou une jeune futaie sur touradons d'osmonde royale. | strate arborescente d'aulnes glutineux formant une futaie sur souche plus moins âgée. |
| Espèces caractéristiques | <i>Alnus glutinosa</i> , <i>Fraxinus ornus</i> , <i>Prunus spinosa</i> , <i>Ilex aquifolium</i> , <i>Frangula alnus</i> , <i>Erica scoparia</i> , <i>Erica arborea</i> , <i>Rubus ulmifolius</i> , <i>Buxus sempervirens</i> , <i>Osmunda regalis</i> , <i>Eupatorium cannabinum</i> , <i>Hedera helix</i> . | <i>Alnus glutinosa</i> , <i>Prunus spinosa</i> , <i>Fraxinus ornus</i> , <i>Ilex aquifolium</i> , <i>Buxus sempervirens</i> , <i>Vitis vinifera</i> , <i>Erica scoparia</i> , <i>Erica arborea</i> , <i>Rubus ulmifolius</i> , <i>Ruscus aculeatus</i> , <i>Osmunda regalis</i> , <i>Pteridium aquilinum</i> , <i>Hedera helix</i> |
| Etat de conservation | <ul style="list-style-type: none"> • bon. • aulnaie sur touradons en partie parcourue par le feu. | bon mais fragile du fait de sa position en bordure du cours et de sa relative étroitesse |
| Dynamique | évolution vers la futaie sur souche ou le taillis vieilli. | <ul style="list-style-type: none"> • conquête progressive des dépôts alluvionnaires. • évolution vers la futaie sur souche ou le taillis vieilli. |
| Intérêt patrimonial et Préconisations | <ul style="list-style-type: none"> • Occupe 13% de la surface du site • Paysage tout à fait particulier formé par l'aulnaie sur touradons. | <ul style="list-style-type: none"> • Occupe 33% de la surface du site • Nécessité d'une réflexion globale sur la gestion des peuplements dans le lit de l'Asco qui favorisent les atterrissements caillouteux |
| Liens phytosociologiques | Classe : <i>Querco roboris</i> – <i>Fagetea sylvaticae</i> Ordre : <i>Populetalia albae</i> Alliance : <i>Osmundo regalis-Alnion glutinosae</i> | |

(Cahiers d'habitats Natura 2000)

| | |
|---|---|
| Forêt à <i>Quercus ilex</i> Yeuseraie corse | NATURA 2000 : 9340 CORINE : 45.315 et 32.112.315 |
|---|---|

Cet habitat regroupe les formations végétales à chêne vert, intitulées « yeuseraie des plaines corses » et « matorral acidiphile à chêne vert » dans CORINE Biotopes.

| | Yeuseraie des plaines corses | Matorral acidiphile à chêne vert |
|---|--|---|
| Données écologiques | Habitat caractéristique de l'étage mésoméditerranéen en Corse sur substrat siliceux. Variante plus ou moins xérophile selon la proximité de la nappe. | Habitat caractéristique de l'étage mésoméditerranéen en Corse sur substrat siliceux. Variante dégradée de la yeuseraie selon les facteurs stationnels et humains |
| Milieus associés et en contact | aulnaies marécageuses et mésohygrophiles, pelouses humides, mares temporaires, matorral acidiphile à chêne vert, cistaie. | aulnaies marécageuses et mésohygrophiles, pelouses humides, mares temporaires, yeuseraie, cistaie |
| Structure | Futaie, taillis ou taillis-sous-futaie formant des peuplements continus (couvert 80 à 100%), avec un faible développement de la strate arbustive et de la strate herbacée. Mais aussi futaie claire et taillis dominant un maquis plus développé de bruyère arborescente. (Voir la typologie des peuplements de chêne vert effectué dans le cadre de l'aménagement forestier de la forêt communale de Moltifao, ONF 1999). | Futaie très claire de chêne vert mêlée à un maquis haut de bruyère arborescente ou dominant un maquis bas de cistes sur les stations les plus sèches. |
| Espèces caractéristiques | <i>Quercus ilex</i> , <i>Fraxinus ornus</i> , <i>Acer monspesulanum</i> , <i>Erica arborea</i> , <i>Arbutus unedo</i> , <i>Pteridium aquilinum</i> , <i>Buxus sempervirens</i> , <i>Ruscus aculeatus</i> , <i>Hedera helix</i> , <i>Erica scoparia</i> . | <i>Quercus ilex</i> , <i>Acer monspesulanum</i> , <i>Genista corsica</i> , <i>Erica arborea</i> , <i>Cistus monspeliensis</i> , <i>Cistus salviifolius</i> , <i>Lavandula stoechas</i> , <i>Asphodelus aestivus</i> , <i>Helichrysum italicum</i> . |
| Etat de conservation | <ul style="list-style-type: none"> • bon • faible sensibilité au feu quand le sous étage est réduit. • mortalité importante des chênes observée dans les parcelles 32 et 33 (sécheresse ?, inondation ?) | <ul style="list-style-type: none"> • bon • formations sensibles au feu |
| Dynamique | peuplements en voie de fermeture et stables. « Avec la régression du parcours animal et de la pression anthropique, les chênaies claires évoluent naturellement vers des friches composées de maquis, de fruitiers, et d'épineux, dans lesquelles le chêne vert s'installe » (ONF, 2002). | formation en voie de fermeture progressive pouvant évoluer vers la yeuseraie dans les zones les moins sèches. |
| Intérêt patrimonial et Préconisations | <ul style="list-style-type: none"> • Occupe près de 4% de la surface du site mais formation courante en Corse et à proximité immédiate en forêt communale : intérêt secondaire. • Possibilité de coupe de bois de chauffage. • Peut héberger des espèces animales rares. | <ul style="list-style-type: none"> • Occupe 21 % de la surface du site ; formation très répandue en Corse. Intérêt secondaire. • Abrite la tortue d'Hermann |
| Liens phytosociologiques (Cahiers d'habitats Natura 2000) | Classe : <i>Quercetea ilicis</i> Ordre : <i>Quercetalia ilicis</i> Alliance : <i>Quercion ilicis</i> Association : <i>Gallio scabri-Quercetum ilicis</i> | |

Liparis de Lœsel
(*Liparis lœselii*)

Monocotylédones
Famille des Orchidaceae

Statuts de protection :

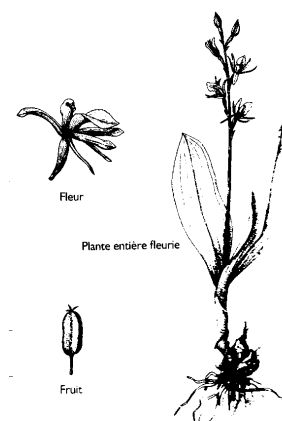
Directive Habitats : annexes II et IV.

Protection nationale : arrêté du 31.08.1995, modifiant l'arrêté du 20.01.1982.

Convention de Berne : annexe I.

Liste rouge de la flore menacée de France : *Vulnérable*.

Illustration in MAURIN et al., 1995 - Inventaire de la faune menacée en France, MNHN : 176 p



Distribution actuelle

- France continentale : une cinquantaine de stations dans différents départements.
- Corse : Ce taxon a été trouvé pour la première fois en Corse sur les sites de Valdu et Bagliettu. (seule station connue de cette espèce). A Bagliettu, il est présent dans les fruticées marécageuses à *Erica terminalis* et *Thelypteris palustris*. A Valdu, il a été observé sur la partie de la tourbière qui a été parcourue par l'incendie des années 80, au milieu des sphaignes sur les éminences tourbeuses. Coefficient de rareté du taxon en Corse : RR, c'est à dire présent dans 1 à 5 localités.

Biologie

Petite orchidée (10-20 cm) très discrète (peu d'individus, dispersés). Plante vivace géophyte. Petits bulbes sur un rhizome.

Inflorescence de petites fleurs verdâtres en début d'été.

Dissémination tardive des graines au moment où le sol est gorgé d'eau (hydrochorie)

Habitat

Plante des tourbières et marais alcalins à neutres, dans les stades pionniers où la concurrence par les autres espèces est faible.

Evolution

En général, en régression en Europe. Mal connue sur le site de Moltifao où elle a été récemment découverte.

Menaces

Assèchement et fermeture des milieux par vieillissement (boisement) naturel.
Eutrophisation du milieu.

Objectifs de conservation

Espèce très rare, seule station de Corse.

Maintien de la population. Cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo (ONF, 2002).

Mesures de conservation

Maintien de l'alimentation en eau de la zone.

Maintien de l'ouverture relative du milieu, pâturage.

Suivi de la population et de l'effet des pratiques agricoles (pâturage, eutrophisation, modification des caractéristiques trophiques du milieu).

Spiranthe d'été
(*Spiranthes aestivalis*)

Monocotylédones
Famille des Orchidaceae

Statuts de protection :

Directive habitats : annexe IV.

Protection nationale : arrêté du 31.08.1995,
modifiant l'arrêté du 20.01.1982.

Liste rouge de la flore menacée de France :
à surveiller

Distribution actuelle

En France continentale : pratiquement du niveau de la mer à 1 400m.
Corse : ripisylves et milieux humides du meso et supraméditerranéen.

Biologie

Petite plante (20-30 cm) très discrète (peu d'individus, dispersés), vivace par tubercules.
Belle inflorescence blanche au début de l'été.
Plutôt sur formation calcaire, mais aussi en milieu acide.

Habitat

Plante des prairies humides et marécageuses.

Evolution

Mal connue.

Menaces

Assèchement et fermeture des milieux par reboisement naturel.

Objectifs de conservation

Maintien de la population de la plante.

Mesures de conservation

Maintien de l'alimentation en eau de la zone et de milieux tourbeux et humides.
Maintien de l'ouverture relative du milieu, pâturage.
Suivi de la population et de l'effet des pratiques agricoles (pâturage).

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Convention de Washington : annexe II

Protection nationale : arrêté du 17.04.1981

Liste rouge de la faune menacée de France : *Vulnérable*

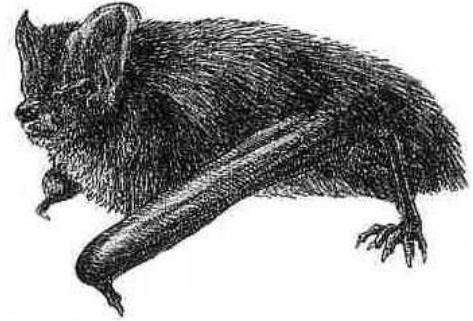


Illustration in MAURIN et al., 1995 - Inventaire de la faune menacée en France, MNHN : 176 p

Petite chauve-souris (4,5-6 cm ; 6 à 14g) à oreilles courtes se joignant sur le sommet de la tête, groin très court, pelage gris.

Distribution actuelle

Toute la France continentale.
Peu courante en Corse.

Biologie

Biologie encore à préciser.
Espèces discrète et farouche qui s'envole en pleine nuit.
Nourriture à base de lépidoptères (noctuelles).
Petite chauve-souris en partie arboricole (vérification difficile en Corse).

Habitat

En Corse, jusqu'à 1 500 m, voire au delà.

Evolution

Diminution générale des populations, y compris en Corse.

Menaces

Abattage des arbres creux, suppression de la ripisylve.
Sensible aux dérangements.

Objectifs de conservation

Maintien des populations.
Amélioration de la connaissance de la biologie de l'espèce.

Mesures de conservation

Maintien des milieux, d'arbres creux, d'abris, de la ripisylve de l'Asco.
Suivi des populations (autres sites à proximité).
Information du public et des acteurs locaux.

Grand Murin
(*Myotis myotis*)

Chiroptères
Famille des Vespertilionidés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Convention de Washington : annexe II

Protection nationale : arrêté du 17.04.1981

Liste rouge de la faune menacée de France : *Vulnérable*

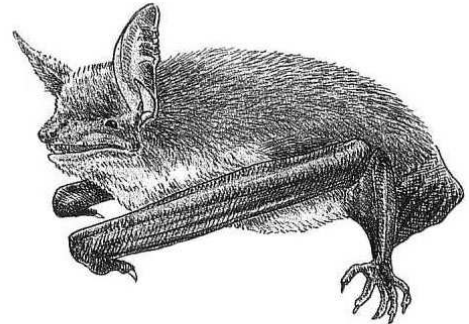


Illustration in MAURIN et al., 1995 - Inventaire de la faune menacée en France, MNHN : 176 p

Grande chauve-souris (6-8 cm ; 20 à 40g) à museau pointu et long, pelage roux.

Statut taxonomique à définir en Corse.

Distribution actuelle

Toute la France continentale.

Contactée dans de nombreux sites de Corse mais peu abondante.

Biologie

- Biologie encore à préciser. Cavernicole en colonies de mise bas.
- Espèce opportuniste.
- Nourriture : glane au sol des insectes assez gros (coléoptères, orthoptères, trichoptères, chilopodes), plutôt en milieu ouvert.
- Espèce grégaire, quelques colonies de reproduction connues en Corse.

Habitat

Jusqu'à 1 500 m, voire au delà.

Assez ubiquiste.

Evolution

Diminution constante du nombre et de l'importance des colonies, y compris en Corse.

Menaces

Mal connues.

Dérangement, fermeture des milieux, abandon du patrimoine bâti.

Objectifs de conservation

Maintien des populations.

Amélioration de la connaissance de la biologie de l'espèce.

Mesures de conservation

Maintien des sites et de corridors boisés de déplacement.

Suivi des populations (autres sites à proximité).

Information du public et des acteurs locaux.

Cistude d'Europe
(*Emys orbicularis*)

Chéloniens
Famille des Emydés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale : arrêté du 22.07.1993

Liste rouge de la faune menacée de France : *Vulnérable*



Photo DIREN

Petite tortue aquatique d'eau douce (10-20 cm ; 400-800 g), à carapace aplatie. Espérance de vie 40-60 ans.

Distribution actuelle

France continentale : sud de la Loire, sud-ouest, Var. Disparition de nombreuses stations
Corse : plutôt à des altitudes plus basses (< 600 m), surtout étangs de la plaine orientale
Sur le site : Bagliettu et Valdu.

Biologie

Tortue aquatique quasi exclusivement carnivore (insectes, mollusques,...). Diurne et sédentaire. Hiverné d'octobre à mars. Sur Valdu et Bagliettu, en période d'étiage, les cistudes semblent effectuer un mouvement migratoire vers des sites plus favorables en empruntant le lit de l'Asco.

Habitat

Marais d'eau douce, estuaires plus ou moins marécageux, zones humides.
Sur le site : ruisselets, zones humides plus ou moins ombragés, trous d'eau de l'Asco.
Ponte en sols chauds, exposés au sud, non inondables, sableux ou sablo-limoneux.

Evolution

C'est le reptile qui a le plus régressé en Europe. Populations peu connues sur le site : 25 tortues adultes inventoriées du 1^{er} juin au 31 juin 2002, dont 6 femelles et 19 mâles. (Grisoni, 2002).

Menaces

Assèchement, pollution (herbicides), dégradation de la qualité de l'eau.
Prédation : sanglier, renard, chiens (?), Héron cendré (Valdu ?)
Incendies.
Limitation de la végétation aquatique.
Piétinement possible des zones de ponte par les troupeaux.

Objectifs de conservation

Maintien (voire renforcement) des populations. Protection des pontes.

Mesures de conservation

Maintien des zones humides et de l'alimentation en eau du site.
Suivi de la population et de l'évolution des facteurs défavorables.
Information et éducation du public, sur cette espèce notamment (Village de tortues).

Tortue d'Hermann
(*Testudo hermanni*)

Chéloniens
Famille des Testudinidés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Convention de Washington : annexe II

Protection nationale : arrêté du 22.07.1993

Liste rouge de la faune menacée de France : *Vulnérable*



Photo DIREN

Petite tortue (20 cm maximum pour la femelle, moins pour le mâle) à cou entièrement rétractile dans la carapace.

Distribution actuelle

France continentale : Var.

Corse : assez répandue à basse altitude.

Sur le site : maquis, cistaie, matorral.

Biologie

Tortue terrestre, essentiellement herbivore et frugivore. Sédentaire.

Se nourrit dans les milieux ouverts.

2 pontes/an de quelques oeufs.

Habitat

Suberaie, milieux compartimentés fermés et ouverts des cultures traditionnelles collinéennes ou de pâturages ovins.

Sur le site : cistaie, matorral, maquis, yeuseraie.

Evolution

Régression dans toute son aire de Méditerranée occidentale, en particulier en France continentale et en Corse.

Prédation des jeunes.

Menaces

Incendies, urbanisation, prélèvement dans la nature, fermeture du milieu suite aux modifications des pratiques agricoles, circulation automobile.

Objectifs de conservation

Maintien (voire renforcement) des populations.

Mesures de conservation

Maintien d'une alternance de milieux ouverts et fermés.

Suivi des populations (prédation des jeunes).

Information et éducation du public, sur cette espèce notamment (Village de tortues).

Lézard sicilien
(*Podarcis sicula*)

Reptiles
Famille des Lacertidés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexe IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale : arrêté du 22.07.1993

Liste rouge de la faune menacée de France : à surveiller



Podarcis sicula femelle. Photo L.Marsol

Lézard de couleur verte jusqu'au 2/3 inférieur du dos mais pourrait aussi être totalement brun (adultes).

Distribution actuelle

- Espèce d'origine italienne introduite par l'homme dans les îles de la méditerranée occidentale.
- Corse : espèce introduite à partir de Bastia (commerce avec la Toscane).
- Sur le site : zones ouvertes de la périphérie.

Habitat

Espèce de milieux ouverts, plutôt en plaine où elle concurrence le lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*).

Sur le site : maquis, forêt claire, matorral acidiphile à chêne vert.

Evolution

S'étend avec les activités humaines : cultures, feu, voies de circulation.

Menaces

Peu ou pas.

Objectifs de conservation

Maintien de la capacité d'accueil par l'alternance de différents milieux, la présence de petites constructions en pierres.

Mesures de conservation

Espèce ne représentant pas un enjeu fort sur le site, à surveiller.
Pas d'intervention.

Lézard tyrrhénien
(*Podarcis tiliguerta*)

Reptiles
Famille des Lacertidés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale : arrêté du 22.07.1993

Liste rouge de la faune menacée de France : à surveiller



Podarcis tiliguerta mâle. Photo L.Marsol

Distribution actuelle

Endémique cyrno-sarde.

Corse : espèce largement répandue (0-1 800 m).

Site : zones ouvertes de périphérie.

Biologie

Vit en colonies parfois importantes.

Habitat

Espèce de milieux secs et ensoleillés, pierreux ; maquis et forêt claire.

Evolution

Concurrence du lézard sicilien dans les zones très ouvertes et sableuses.

Menaces

Peu ou pas.

Objectifs de conservation

Maintien des populations.

Mesures de conservation

Maintien de la capacité d'accueil par l'alternance de différents milieux, la présence de petites constructions en pierre.

Espèce ne représentant pas un enjeu fort sur le site, à surveiller.

Pas d'intervention.

Discoglosse sarde
(*Discoglossus sardus*)

Anoures
Famille des Discoglossidés

Statuts de protection :

Directive habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale : arrêté du 22.07.1993

Liste rouge de la faune menacée de France : *Rare*

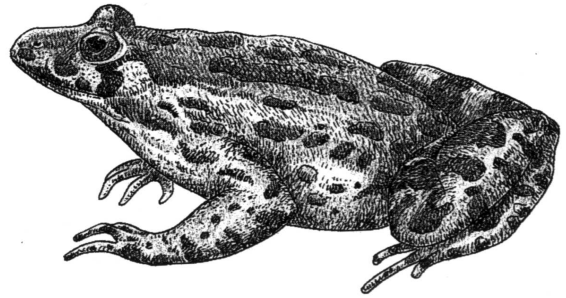


Illustration in MAURIN et al., 1995 - Inventaire de la faune menacée en France, MNHN : 176 p

Crapaud de 5 à 7 cm, peau lisse de coloration brune. Confusion possible avec le Discoglosse corse et la grenouille verte.

Distribution actuelle

Espèce endémique tyrrhénienne.

Corse : du niveau de la mer à 1200m (monte moins haut que le D. corse).

Biologie

- Espèce strictement sédentaire.
- Diurne et nocturne se nourrissant d'insectes et parfois de larves, le plus souvent terrestres. Prédateur opportuniste.
- Têtards se nourrissant de débris végétaux et d'algues.
- Reproduction et exigences écologiques mal connues (2 à 4 pontes/an).

Habitat

Eaux courantes un peu dans tous les milieux, eaux saumâtres.

Evolution

Maintien, en particulier en Corse.

Menaces

Peu de menaces, pollution.

Objectifs de conservation

Maintien des populations.

Mesures de conservation

Améliorer la connaissance de l'espèce (statut, répartition, en le distinguant du Discoglosse corse).

Suivi léger des populations et des causes de perturbation.

Pas d'enjeu majeur sur le site pour cette espèce assez bien répandue en Corse par ailleurs.

4 HIERARCHISATION DES ENJEUX – PROPOSITIONS D’ACTIONS

Toutes les études réalisées sur le site montrent que les **milieux tourbeux de Moltifao sont tout à fait exceptionnels pour la Corse mais aussi en Méditerranée occidentale** : paysages, nature des habitats, espèces végétales et/ou animales présentes.

Les enjeux patrimoniaux les plus importants sont donc liés au caractère humide du site :

- Tourbières de l'annexe I de la DH (habitat prioritaire).
- *Liparis loeselii* de l'annexe II de la DH.
- *Spiranthes aestivalis* de l'annexe IV de la DH.
- Cistude de l'annexe II de la DH.
- Discoglosse sarde de l'annexe II et IV de la DH.
- Espèces végétales de milieux humides connues en Corse uniquement à Moltifao : *Potamogetum polygonifolius*, *Dryopteris carthusiana*, *Frangula alnus*.
- Espèces végétales de milieux humides très rares en Corse : *Thelypteris palustris*, *Platanthera algeriensis*.

L'urgence appelle aussi à travailler au profit des berges de l'Asco au niveau de la tourbière de Valdo actuellement érodées par les crues automnales de la rivière. Cette action devra être prolongée par une réflexion plus globale sur la gestion de l'Asco, de ses berges et des peuplements forestiers qui s'y installent.

D'autres actions sont également envisagées pour la protection générale du site (incendie, fréquentation, signalétique, propreté) ou pour des espèces non directement liées aux habitats et aux milieux humides.

La prudence est de rigueur pour les actions à envisager sur les deux tourbières. En effet, les acteurs locaux et les gestionnaires concernés ont très peu de recul sur la gestion conservatoire et l'évolution de ces milieux délicats. Les interventions douces seront donc privilégiées.

Suite au **plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides**, différents pôles relais ont été créés dont un « **pôle Tourbière** » au sein d'**Espaces Naturels de France**. Son rôle consiste à collecter des données, à recueillir les expériences et savoirs faire, à apporter un conseil scientifique et technique aux gestionnaires de tourbières, sur l'ensemble du territoire national, répondant à des objectifs de gestion durable. L'avis du « pôle Tourbière » sera donc sollicité avant toute action de préservation, de conservation et de gestion de cet écosystème complexe. De plus, l'ensemble des actions proposées dans le Plan de gestion de la RBD de Valdo (ONF, 2002) sera présenté et devra avoir l'approbation de la **Commission Consultative Régionale des Réserves Biologiques** (en cours de constitution en Corse) avant sa mise en œuvre.

Les actions prévues pendant la durée du DOCOB sont présentées sous la forme des fiches actions ci-après. Elles résultent d'une concertation avec l'ensemble des membres du Comité de pilotage.

| N° Marais et tourbières de Valdo et Baglietto FR9400618 | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|---|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1 | Maîtrise foncière | | | | | | |
| 2 | Extension du site au titre de Natura 2000 et Protection réglementaire | | | | | | |
| 3 | Restauration de milieux et équipements de gestion | | | | | | |
| 4 | Préservation de l'écosystème et du bilan hydrique | | | | | | |
| 5 | Suivis, inventaires et recherche scientifique | | | | | | |
| 6 | Accueil du public | | | | | | |
| 7 | Maintien de la biodiversité pour les reptiles et les chauves-souris (connexion avec la chasse et le pastoralisme) | Interventions ponctuelles | | | | | |
| 8 | Préservation de la tourbière (connexion avec la chasse, la pêche et le pastoralisme) | Interventions ponctuelles | | | | | |
| 9 | Aménagement des berges de l'Asco pour la protection de la tourbière | | | | | | |
| | Travaux d'urgence | | | | | | |
| | Travaux d'entretien | | | | | | |
| 10 | Lutte contre les espèces envahissantes | | | | | | |
| 11 | Contrôle de la progression des ligneux | | | | | | |
| 12 | Protection vis à vis des incendies | | | | | | |

Tableau 9 : Récapitulatif des fiches actions et échéancier

| | |
|--|---|
| N°- Intitulé | 1 - Maîtrise foncière |
| Objectif | Régler les litiges fonciers sur Valdo. Maîtrise foncière des terrains de la tourbière de Baglietto en vue de sa conservation et de sa gestion durable. |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | 7110 – Tourbières hautes actives 92A0 – Forêts galeries à Salix alba et Populus alba 9340 – Forêts à Quercus ilex |

Nature :

- Régler les litiges fonciers en limite est de Valdo :
 - agriculteur occupant 0.3 ha de terrain bénéficiant du régime forestier en parcelle 37.
 - débordement de 0.21 ha de la propriété d'un particulier en parcelle 36.
- Essai d'acquisition par la commune des terrains privés en indivision de Baglietto : parcelle 216 (10 ha 60 a 50 ca) et parcelle 217 (4 ha 59 a 84 ca), regroupant 13 propriétaires. Il est souhaitable que la commune rentre dans l'indivision par le biais d'une acquisition même partielle. Se réserver la possibilité d'une solution alternative en faisant des baux avec les propriétaires.

Connexions avec une autre action : pastoralisme, protection des espèces de faune et de flore, incendie.

Retombées locales attendues : protection du site et des paysages.

Environnement institutionnel et humain : commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.

Maître d'ouvrage : commune de Moltifao.

Maître d'œuvre : sans objet.

Acteurs concernés et rôles :

- commune de Moltifao : acquisition des terrains et litiges fonciers sur Valdo.
- propriétaires privés.
- ONF : litiges fonciers sur Valdo.
- Remarque : un travail important a été déjà initié par l'ONCFS pour contacter les propriétaires privés sur Baglietto et les sensibiliser à la procédure Natura 2000 en cours. Ce travail est donc à poursuivre.
- Conservatoire régional des sites de Corse : Dans l'hypothèse où la commune de Moltifao rencontre des difficultés pour l'acquisition des terrains, le Conservatoire régional des sites peut se substituer à celle-ci à sa demande et engager les démarches auprès des propriétaires pour se porter acquéreur des terrains concernés.

Calendrier : N à N+5

Date prévisible du début de l'opération : dès que possible.

Durée prévue de l'opération : durée de mise en œuvre du DOCOB.

Moyens financiers nécessaires : travaux de géomètre, acquisition des terrains.

Coût investissement : 50 à 60 000 €

Coût fonctionnement/an : sans objet.

Proposition de montage financier : Etat (FGMN), OEC, Europe, Département, Commune.

L'OEC peut aider financièrement la commune à l'acquisition de terrains dans le cadre de Natura 2000.

Suivi : Commune de Moltifao, ONF, DIREN, OEC, PNRC.

| | |
|--|---|
| N°- Intitulé | 2 – Extension du site au titre de Natura 2000 et protection réglementaire |
| Objectif | <i>Extension du site et soumission au régime forestier de l'ensemble des parcelles communales comprises dans le périmètre de la pSIC.</i> |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | 92A0 – Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> 9340 – Forêts à <i>Quercus ilex</i> |

| |
|---|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soumission au régime forestier des parcelles communales 34, 290 et 291, incluses dans le périmètre de la pSIC, mais ne bénéficiant pas à ce jour du régime forestier.</i> • <i>Etendre le périmètre de la pSIC vers l'ouest : parcelles communales 32, 33, 938 qui abritent les habitats naturels d'intérêt communautaire 92A0 (forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>) et 9340 (forêts à <i>Quercus ilex</i>).</i> • <i>Soumission des parcelles 32, 33 et 938 au régime forestier.</i> • <i>Extension du site à la parcelle communale 269 de Trepite de Padule (ancienne tourbière drainée pour des usages agricoles, réseau de résurgences en communication avec le site de Baglietto).</i> • <i>Soumission de la parcelle 269 au régime forestier.</i> • <i>Application de l'arrêté préfectoral de protection de biotope n°98-809 du 3 juillet 1998 sur Baglietto : mise en place d'une signalisation in situ précisant la réglementation en vigueur (cf. article 3 de cet arrêté).</i> • <i>Après acquisition des parcelles privées de Baglietto par la commune, soumission au régime forestier de celles-ci pour assurer une cohérence de gestion de l'ensemble du site, et étude de leur intégration éventuelle au sein de la RBD de Valdo.</i> • <i>A terme, intégration et prise en compte de l'ensemble du périmètre de la pSIC dans le document d'urbanisme communal.</i> |
| <p>Connexions avec une autre action : <i>pastoralisme, protection contre le feu, protection des espèces de faune et de flore.</i></p> |
| <p>Retombées locales attendues : <i>maintien de la qualité du site et des paysages.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain : <i>commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i></p> |
| <p>Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Maître d'œuvre : <i>sans objet.</i></p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Commune de Moltifao : demande de soumission au RF, et cohérence avec le document d'urbanisme communal.</i> - <i>ONF : montage des dossiers de soumission au régime forestier et conception de la signalétique d'information.</i> - <i>DIREN : proposition d'extension du périmètre et matérialisation sur le site de Baglietto de la réglementation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope.</i> |

| |
|--|
| <p>Calendrier : <i>N à N+5</i></p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : <i>dès que possible.</i></p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : <i>durée du DOCOB.</i></p> |

| |
|--|
| <p>Moyens financiers nécessaires : <i>panneau de réglementation de l'APPB. Pour le panneau de présentation du site Natura 2000, cf. fiche action n°6.</i></p> |
| <p>Coût investissement : <i>à définir.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : <i>à définir.</i></p> |
| <p>Proposition de montage financier : <i>Etat (FGMN), OEC, Commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Suivi : <i>commune de Moltifao, ONF, DIREN.</i></p> |

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 3 – Restauration de milieux et équipements de gestion |
|---------------------|--|

| | |
|--|---|
| Objectif | <i>Restauration d'un site dégradé. Enclos de protection pour le Liparis de loesel. Reconstitution des touradons..</i> |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | <i>Liparis de loesel (Liparis loeselii)</i> |

| |
|--|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Restauration de la parcelle des Trepite de Padule (parcelle communale n°269 proposée en extension de la pSIC).</i> • <i>Réalisation d'un enclos de protection pour le Liparis de loesel en parcelle 36 (cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo).</i> • <i>Reconstitution des touradons par plantation d'osmonde royale (parcelle 37).</i> <p><i>Protocole à définir précisément en collaboration avec le Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</i></p> |
| <p>Connexions avec une autre action : <i>protection du site, inventaire et suivi scientifique.</i></p> |
| <p>Retombées locales attendues : <i>restauration du site, réhabilitation paysagère.</i></p> |

| |
|--|
| <p>Environnement institutionnel et humain : <i>commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i></p> |
| <p>Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao</i></p> <p>Maître d'œuvre : <i>ONF (?). Appui du CBNMP et de l'OEC.</i></p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : <i>Commune, Conservatoire des sites, DIREN, Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP), Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</i></p> |

| |
|--|
| <p>Calendrier : <i>N à N+5</i></p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : <i>dès que possible.</i></p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : <i>durée du DOCOB.</i></p> |

| |
|--|
| <p>Moyens financiers nécessaires : <i>à définir.</i></p> |
| <p>Coût investissement : <i>à étudier.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : <i>à étudier.</i></p> |
| <p>Proposition de montage financier : <i>Etat (FGMN), OEC, Commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Suivi : <i>DIREN, commune de Moltifao.</i></p> |

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 4 – Préservation de l'écosystème et du bilan hydrique |
| Objectif | <i>Contrôle qualitatif et quantitatif des apports hydriques.</i> |

| |
|--|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Contrôle du captage des eaux de surface.</i> • <i>Suivi de l'alimentation en eau de la tourbière.</i> • <i>Suivi physico-chimique des eaux de l'Asco.</i> • <i>Contrôle de l'utilisation d'engrais agricoles.</i> • <i>Contrôle de la pollution des eaux par le lotissement.</i> • <i>Poursuite des études sur le fonctionnement hydrologique des deux tourbières.</i> <p><i>Proposer au SEMA (DIREN) d'ajouter dans son protocole de suivi de la qualité des eaux en Corse, deux ou trois nouveaux points de stations dans la pSIC ou à proximité immédiate.</i></p> <p><i>En fonction des résultats de ce suivi, des actions de gestion spécifiques pourront être envisagées.</i></p> |
| Connexions avec une autre action : <i>toutes.</i> |
| Retombées locales attendues : <i>maintien de la qualité du site et des paysages.</i> |

| |
|--|
| Environnement institutionnel et humain : <i>commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i> |
| Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i> |
| Maître d'œuvre : <i>DIREN-SEMA, OEC.</i> |
| Acteurs concernés et rôles : <i>Commune de Moltifao, ONCFS, PNRC, ONF, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques). Information auprès des agriculteurs.</i> |

| |
|--|
| Calendrier : <i>N+1 à N+5</i> |
| Date prévisible du début de l'opération : <i>à définir.</i> |
| Durée prévue de l'opération : <i>à définir.</i> |

| |
|---|
| Moyens financiers nécessaires : <i>définition et mise en œuvre du protocole de suivi.</i> |
| Coût investissement : <i>à étudier.</i> |
| Coût fonctionnement/an : <i>à étudier.</i> |
| Proposition de montage financier : <i>DIREN (FGMN), OEC</i> |
| Suivi : <i>Comité de pilotage et Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</i> |

| | |
|--|---|
| N°- Intitulé | 5 – Suivis, inventaires et recherche scientifique |
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaissance et protection de la biodiversité.</i> • <i>Mise en place de dispositifs expérimentaux d'études et de suivi des espèces végétales rares ou menacées (transects, placettes,...).</i> • <i>Etudes et suivi des populations de Cistude d'Europe et de Tortue d'Hermann.</i> |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | <i>Liparis de Loesel (Liparis loeselii).</i> <i>Cistude d'Europe (Emys orbicularis).</i> <i>Tortue d'Hermann (Testudo hermanni).</i> <i>Barbastelle (Barbastella barbastellus).</i> <i>Grand Murin (Myotis myotis).</i> |

| |
|---|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Compléter les inventaires initiés (flore, faune) et les élargir à l'ensemble de la biodiversité du site (entomofaune, cistudes, discoglosses, chiroptères, flore fongique, bryophytes,...). Les choix des thèmes d'études seront définis précisément avec le Comité scientifique.</i> • <i>Dans un premier temps études sur deux espèces : la Cistude d'Europe (en complément de l'étude effectuée en 2002 par la DIREN et l'AAPNRC) et la Tortue d'Hermann.</i> • <i>Cistude d'Europe : capture des individus à l'aide de nasses disposées dans la tourbière, et sa proche périphérie, durant 4 jours consécutifs au printemps. Chaque individu est marqué, mesuré, pesé, sexé, âge et état sanitaire, puis relâché sur site.</i> • <i>Tortue d'Hermann : 1^{ère} année : Estimation de la population présente par 6 jours de prospection entre mars et avril. Capture manuelle des individus, marquage et biométrie. 4 années suivantes : suivi de la population.</i> • <i>Etude et suivi particulier des populations d'espèces végétales rares ou protégées : Listera ovata, Platanthera algeriensis, Potamogeton polygonifolius, Frangula alnus, Dryopteris carthusiana, Thelypteris palustris, Ophioglossum vulgatum, Shagnum centrale, Sphagnum papillosum, Vitis vinifera sp. sylvestris.</i> • <i>Transects et placettes d'étude de la dynamique végétale sur les tourbières et l'aulnaie sur touradons.</i> |
| <p>Connexions avec une autre action : toutes.</p> |
| <p>Retombées locales attendues : maintien de la qualité du site et des paysages.</p> |

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain : commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</p> |
| <p>Maître d'ouvrage : DIREN, OEC, CBNMP.</p> |
| <p>Maître d'œuvre : ONF, AAPNRC, GCC.</p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : Commune de Moltifao, ONCFS, PNRC, Association des amis du PNRC, ONF, GCC, Comité scientifique. (Commission consultative régionale des réserves biologiques), CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles).</p> |

| |
|--|
| <p>Calendrier : N+1 à N+5</p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : à définir.</p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : à définir.</p> |

| |
|---|
| <p>Moyens financiers nécessaires : définition et mise en œuvre des protocoles d'études et de suivi.</p> |
| <p>Coût investissement : <i>Cistude d'Europe : acquisition de nasses : 225 €.(d'après proposition AAPNRC, novembre 2003)</i> <i>Autres études, inventaires et suivi : à définir.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : à étudier pour chacun des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Suivi périodique des espèces à fort enjeu.</i> |

- *Etudes d'espèces animales peu connues sur le site.*
- *Transfert d'expériences, savoirs faire et méthodes (Comité scientifique).*
- *Fonctionnement du Comité scientifique.*

Cistude d'Europe (d'après proposition AAPNRC, novembre 2003)

Suivi : 4 jours x 400 € x 5 ans = 8 000 €.

Analyse des données, cartographie et rapports : 2 860 €

Total = 10 860 €

Autres études : à évaluer en fonction du programme élaboré avec le Comité scientifique.

Tortue d'Hermann (d'après proposition AAPNRC, novembre 2003)

Estimation de la population : 6 jours x 400 € = 2 400 €

Suivi de la population : 4 jours x 400 € x 4 ans = 6 400 €

Analyse des données, cartographie, rapports : 2 860 €

Total = 11 660 euros

Proposition de montage financier : DIREN (FGMN), OEC, ONF.

Le suivi scientifique n'est pas financé au titre des contrats Natura 2000.

Suivi : *Comité de pilotage et Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).*

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 6 – Accueil du public |
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • Protection du site. • Gestion de la fréquentation (promeneurs, baigneurs,...). • Information tout public (scolaires, population locale,...). • Surveillance - Sécurité. • Signalétique – Propreté du site. |

| |
|--|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions pédagogiques vers les scolaires (demandes ponctuelles à étudier). • Contacts réguliers entre utilisateurs et gestionnaires. • <u>Signalétique de présentation du site</u> (Habitats, faune, flore) et des actions de réhabilitation (un panneau montrant les travaux effectués pour la réhabilitation de la décharge a déjà été implanté sur le site en 2001). • <u>Construction d'un ponton</u> permettant d'accéder à la tourbière et de l'observer sans préjudice sur le milieu. Longueur estimée : environ 20 ml. Ce type d'équipement existe déjà dans d'autres régions de France pour faciliter la sensibilisation du public aux tourbières. Ce ponton sera installé dans un endroit retiré. • Conservation du réseau de drainage et des anciens jardins. <p>Toute action d'accueil du public devra être envisagée avec prudence compte tenu de la grande sensibilité des buttes à sphaignes au piétinement. Il est toujours délicat d'ouvrir de tels sites au public. Les visites guidées seront essentiellement destinées aux scolaires et avec un groupe bien défini.</p> <p>Connexions avec une autre action : Gestion générale du site, protection contre l'incendie, protection des espèces animales et végétales rares.</p> <p>Retombées locales attendues : protection et valorisation du site, animation locale.</p> |
|--|

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte. - Village de tortues de Moltifao (PNRC). <p>Maître d'ouvrage : commune de Moltifao.</p> <p>Maître d'œuvre : ONF, PNRC.</p> <p>Acteurs concernés et rôles : Commune de Moltifao, ONF, établissements scolaires, Village de tortues, PNRC, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</p> |
|---|

| |
|--|
| Calendrier : N+2 à N+5 |
| Date prévisible du début de l'opération : N+2 |
| Durée prévue de l'opération : 4 ans |

| |
|--|
| <p>Moyens financiers nécessaires : ponton, signalétique, dépliant d'information.</p> <p>Coût investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Panneau d'information et de présentation du site Natura 2000 (fourniture, transport, mise en place, conception, réalisation, sérigraphie) : 2 000 € - Dépliant d'information (conception, édition, diffusion) : 4 à 5 000 €. - Ponton : 5 000 €. <p>Coût fonctionnement/an : entretien signalétique, entretien du cheminement, entretien du ponton, propreté générale du site : 2 à 3 000 €. Prévoir une enveloppe budgétaire pour la réédition du dépliant d'information.</p> <p>Proposition de montage financier : DIREN (FGMN), OEC, Commune de Moltifao.</p> <p>Suivi : Commune de Moltifao, PNRC, ONF.</p> |
|--|

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 7 – Maintien de la biodiversité pour les reptiles et les chauves-souris |
|---------------------|--|

| | (connexion avec la chasse et le pastoralisme) |
|--|--|
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité et maintien d'espèces de l'annexe II. • Protection du site. • Gestion de la fréquentation (chasseurs, éleveurs,...).et amélioration du biotope. • Information auprès des chasseurs, et éleveurs. |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | <p>Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermannii</i>). Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)</p> |

| |
|---|
| <p>Nature : <i>Réhabilitation d'un boisement lâche d'arbres fruitiers (parcelles 35, 36 et 37). Il s'agira essentiellement de pommiers et de poiriers dans un but de diversification des essences et de réhabilitation des anciens vergers. Les fruits sont aussi favorables aux tortues d'Hermann et aux insectes consommés par les chauves-souris. Cet enrichissement du milieu sera bénéfique aux espèces gibier (Cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo).</i></p> |
| <p>Connexions avec une autre action : <i>Gestion générale du site, protection contre l'incendie, protection des espèces animales et végétales rares.</i></p> |
| <p>Retombées locales attendues : <i>protection et valorisation du site, animation locale.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain : <i>Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i></p> |
| <p>Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Maître d'œuvre : <i>ONF, ONCFS, PNRC, artisans</i></p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : <i>commune de Moltifao, ONF, A.C.C.A de Caccia.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Calendrier : <i>N à N+5</i></p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : <i>à définir.</i></p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : <i>interventions ponctuelles.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Moyens financiers nécessaires : <i>plantation d'arbres fruitiers.</i></p> |
| <p>Coût investissement : <i>à étudier.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : <i>à étudier.</i></p> |
| <p>Proposition de montage financier : <i>Contrats (Etat/CNASEA), DIREN (FGMN), OEC, Commune.</i> <i>La plantation de fruitiers est éligible aux contrats Natura 2000 (enjeu de conservation pour des espèces et/ou des habitats de la Directive.)</i></p> |
| <p>Suivi : <i>Commune de Moltifao, PNRC, ONF.</i></p> |

| | |
|--|--|
| N°- Intitulé | 8 – Préservation de la tourbière (connexion avec la chasse, la pêche, et le pastoralisme) |
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité et maintien d'espèces de l'annexe II et de l'habitat tourbière. • Protection du site. • Gestion de la fréquentation (chasseurs, pêcheurs, éleveurs,...) et amélioration du biotope. • Information auprès des chasseurs, pêcheurs, et éleveurs. |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | 7110 : Tourbière haute active |

| |
|--|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le pâturage extensif de façon modérée et continue. • <u>Construction d'une passerelle (parcelle 33) : Intérêt au niveau pastoral et pour les tourbières. Elle facilite le passage des caprins d'une rive à l'autre de l'Asco en un seul point. Objectif :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ éviter l'érosion des berges au niveau de la tourbière. ➢ conserver le milieu ouvert par le pâturage. <p><i>Il s'agira d'une passerelle légère qui peut se mettre dans le courant en cas de crue et éviter ainsi de faire un nouvel investissement chaque année (projet technique à faire). Il existe actuellement une passerelle provisoire qui est régulièrement emportée par les crues de l'Asco.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la surveillance de la pêche. • Gestion de la ripisylve. |
| <p>Connexions avec une autre action : Gestion générale du site, protection contre l'incendie, protection des espèces animales et végétales rares.</p> |
| <p>Retombées locales attendues : protection et valorisation du site, animation locale.</p> |

| |
|--|
| <p>Environnement institutionnel et humain : Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</p> |
| <p>Maître d'ouvrage : commune de Moltifao.</p> |
| <p>Maître d'œuvre : ONF, ONCFS, PNRC, CSP, artisans</p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : commune de Moltifao, ONF, Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique « A Truita », éleveurs de Moltifao, A.C.C.A de Caccia.</p> |

| |
|--|
| <p>Calendrier : N à N+5</p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : à définir.</p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : interventions ponctuelles.</p> |

| |
|---|
| <p>Moyens financiers nécessaires : passerelle.</p> |
| <p>Coût investissement : à étudier.</p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : à étudier.</p> |
| <p>Proposition de montage financier : Contrats (Etat/CNASEA), DIREN (FGMN), OEC, Commune. <i>La restauration de la passerelle est éligible aux contrats Natura 2000 (enjeu de conservation pour des espèces et/ou des habitats de la Directive.)</i></p> |
| <p>Suivi : Commune de Moltifao, PNRC, ONF.</p> |

| | |
|--|--|
| N°- Intitulé | 9 – Aménagement des berges de l'Asco pour la protection de la tourbière |
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Restauration des berges au niveau de la tourbière suite aux dégâts provoqués par les crues de l'Asco et au changement du lit de la rivière.</i> • <i>Protection d'habitats communautaires : tourbière, réseau de ruisseaux à très faible débit et zone d'eau stagnante, abritant des espèces animales et végétales remarquables.</i> |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | 7110 : Tourbière haute active |

Nature :

Des travaux ont déjà été accomplis ce qui a permis de préserver la tourbière des grosses crues précédentes.

1 - *travaux d'urgence suite aux dégâts provoqués par les crues :*

- *1^{ère} tranche : curage du lit majeur (120 ml) avec déplacement des matériaux depuis les divers dépôts d'atterrissement existants vers la berge érodée. (travaux réalisés en 2002).*
- *2nd tranche : suite du curage du lit majeur (80 ml), arrachage mécanique d'aulnes de petit diamètre obstruant le lit majeur, rechargement mécanique en vue d'obstruer les brèches en rive droite, à partir des matériaux provenant du curage. (demande en cours). Une visite de terrain récente (17.11.03) entre l'ONF, la DIREN, et la DDAF a fait avancer l'instruction du dossier de demande de subvention. La DDAF acceptant finalement un dossier de déclaration et non d'autorisation, compte tenu des travaux qui lui sont présentés. La DDAF doit transmettre un avis favorable de réalisation des travaux pour la fin novembre 2003.*

2 – *études plus fines par un organisme spécialisé après définition d'un cahier des charges (Comité scientifique, SEMA). Ces études sont demandées conjointement par la DDAF et le SEMA.*

3 – *réalisation à plus ou moins long terme des travaux prévus par ces études.*

L'outil Contrat de Rivière pourrait être utilisé comme cadre global de mise en œuvre de ces actions.

De plus il permettra de répondre aux préoccupations de maîtrise du flux touristique le long de l'Asco l'été, au delà des limites strictes du site Natura 2000.

Connexions avec une autre action : *protection des espèces de faune et de flore.*

Retombées locales attendues : *travaux, protection de la tourbière de Valdo.*

Environnement institutionnel et humain : *Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.*

Maître d'ouvrage : *commune de Moltifao.*

Maître d'œuvre : *ONF pour les travaux d'urgence. A définir, pour les travaux plus lourds de protection et d'entretien du lit et des berges préconisés dans le rapport RTM.*

Acteurs concernés et rôles : *commune, DIREN-SEMA, DDAF.*

Calendrier : *2002-2008*

Date prévisible du début de l'opération : *2002 (travaux d'urgence).*

Durée prévue de l'opération : *durée du DOCOB..*

Moyens financiers nécessaires : *études, relevés de chantier, travaux et suivi.*

Coût investissement :

- *travaux d'urgence 1^{er} tranche : 20 944 €.(réalisés en 2002).*
- *travaux d'urgence 2nd tranche : 7 600 €.(en cours fin 2003).*

Coût fonctionnement/an : *2000 €/ an.*

Montage financier investissement (travaux d'urgence) : *DIREN (50%), OEC (50%).*

Montage financier fonctionnement (DIREN, OEC, Département, Commune) pour des travaux d'entretien annuels et travaux plus lourds.

La mise en œuvre des « Contrats de rivière » relève d'une compétence territoriale. La commune devra se rapprocher de l'OEC.

Suivi : *DIREN-SEMA, Commune, ONF, DDAF, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).*

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 10 – Lutte contre les espèces envahissantes |
| Objectif | <i>Etude de la dynamique des plantes envahissantes : cas de l'ailante. Contrôler la progression de l'ailante (Ailanthus altissima) ou vernis du Japon.</i> |

| |
|--|
| <p>Nature : <i>Cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo (ONF, 2001 – 2013)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etude de la dynamique des plantes envahissantes : cas de l'ailante.</i> - <i>Des actions ont été menées avec succès sur la réserve pour lutter contre la progression de l'ailante ou vernis du Japon. Les spécimens âgés (semenciers) ont été dévitalisés (cernage). Cependant le risque de colonisation persiste car des peuplements importants subsistent en amont de la réserve. De tels travaux devront donc être poursuivis (abattage, dévitalisation) en dehors et en amont de la réserve.</i> |
| <p>Connexions avec une autre action : <i>progression des ligneux, paysage, suivi scientifique.</i></p> |
| <p>Retombées locales attendues : <i>travaux à réaliser périodiquement, si nécessaire.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain : <i>Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i></p> |
| <p>Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Maître d'œuvre : <i>ONF. Avec appui technique du CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles).</i></p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : <i>commune de Moltifao, ONF, CBNMP, Comité scientifique, propriétaires.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Calendrier : <i>N+1 à N+5.</i></p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : <i>N+1.</i></p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : <i>5 ans.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Moyens financiers nécessaires : <i>études et travaux de dévitalisation.</i></p> |
| <p>Coût investissement : <i>à définir.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : <i>Base de 50 arbres / jour / ouvrier forestier. Soit un coût unitaire d'éradication estimé à 4 € / ailante pour le cernage.</i></p> |
| <p>Proposition de montage financier : <i>contrat (Etat/CNASEA), DIREN (FGMN)</i></p> |
| <p>Suivi : <i>DIREN, ONF, CBNMP, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</i></p> |

| | |
|--|---|
| N°- Intitulé | 11 – Contrôle de la progression des ligneux |
| Objectif | <i>Contrôle de la progression des ligneux sur Valdo et Baglietto.</i> |
| Habitat et/ou espèce de la Directive concerné | <i>92A0 : Forêts galeries à Salix alba et Populus alba</i> |

| |
|---|
| <p>Nature : <i>Cf. Plan de gestion de la RBD de Valdo (ONF, 2001 – 2013)</i></p> <p><i>Pour ce qui est de l'aulnaie, le plan de gestion précise que des opérations sanitaires (problème de vieillissement de l'aulnaie) ou expérimentales (essais de traitement en taillis fureté) seront réalisées en périphérie de la réserve. Après désignation, les aulnes seront délivrés sous forme de menus produits (bois de chauffage).</i></p> <p><i>Remarque : il existait autrefois un droit d'affouage sur les terrains communaux où est présente l'aulnaie. Cela pourrait constituer un mode de gestion intéressant, d'autant plus que la demande locale existe.</i></p> <p><i>De façon générale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etude des causes favorisant l'installation et le développement des ligneux.</i> • <i>Limiter la fermeture éventuelle de la tourbière par envahissement des ligneux, si celle-ci est constatée.</i> • <i>Réflexion sur les techniques les plus adaptées à mettre en œuvre.</i> <p><i>Actions spécifiques liées à l'envahissement d'Erica scoparia sur la tourbière :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mise en place de placettes de suivi de la croissance des végétaux (parcelle 36 et parcelle 216).</i> • <i>mise en place de placettes d'écobuage expérimental.</i> <p><i>Si l'envahissement des ligneux s'avère important, on veillera à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>maintenir la juxtaposition de milieux ouverts, de secteurs arbustifs, et de zones boisées afin de créer une mosaïque structurale.</i> - <i>intervenir en dehors des périodes sensibles des cycles de reproduction des espèces animales et végétales.</i> - <i>intervenir par étapes successives.</i> <p>Connexions avec une autre action : <i>lutte contre les espèces envahissantes (ailante), paysage, suivi scientifique.</i></p> <p>Retombées locales attendues : <i>travaux à réaliser périodiquement, si nécessaire.</i></p> |
|---|

| |
|--|
| Environnement institutionnel et humain : <i>Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i> |
| Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i> |
| Maître d'œuvre : <i>ONF.</i> |
| Acteurs concernés et rôles : <i>commune de Moltifao, ONF, Comité scientifique, propriétaires, éleveurs.</i> |

| |
|--|
| Calendrier : <i>N+1 à N+5.</i> |
| Date prévisible du début de l'opération : <i>N+1.</i> |
| Durée prévue de l'opération : <i>5 ans.</i> |

| |
|---|
| Moyens financiers nécessaires : <i>travaux expérimentaux.</i> |
| Coût investissement : <i>à définir.</i> |
| Coût fonctionnement/an : <i>à définir.</i> |
| Proposition de montage financier : <i>DIREN (FGMN), OEC, Commune de Moltifao.</i> |
| Suivi : <i>DIREN, ONF, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).</i> |

| | |
|---------------------|--|
| N°- Intitulé | 12 - Protection vis à vis des incendies |
|---------------------|--|

| | |
|-----------------|--|
| Objectif | <i>Réduire les risques d'incendie.</i> |
|-----------------|--|

| |
|---|
| <p>Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les risques d'incendie venant de l'extérieur ou de l'intérieur du site. • Travaux DFCl sur Valdo : pare feux alvéolés, pistes d'intervention, blocage rocheux et barrière pour limiter la circulation sur la piste. <p><i>Remarque : Divers blocages rocheux ont déjà été installés en plusieurs endroits de la piste à l'ouest de la RBD pour limiter l'accès.</i></p> |
| <p>Connexions avec une autre action : <i>protection des espèces rares, pastoralisme, accueil du public.</i></p> |
| <p>Retombées locales attendues : <i>travaux à réaliser périodiquement.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Environnement institutionnel et humain : <i>Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.</i></p> |
| <p>Maître d'ouvrage : <i>commune de Moltifao.</i></p> |
| <p>Maître d'œuvre : <i>ONF</i></p> |
| <p>Acteurs concernés et rôles : <i>commune de Moltifao, ONF, forestiers sapeurs, sapeurs pompiers de Ponte Leccia, DDAF2B.</i></p> |

| |
|---|
| <p>Calendrier : <i>N à N+5</i></p> |
| <p>Date prévisible du début de l'opération : <i>N</i></p> |
| <p>Durée prévue de l'opération : <i>Durée du DOCOB</i></p> |

| |
|--|
| <p>Moyens financiers nécessaires : <i>Travaux.</i></p> |
| <p>Coût investissement : <i>à étudier.</i></p> |
| <p>Coût fonctionnement/an : <i>intervention des forestiers sapeurs.</i></p> |
| <p>Proposition de montage financier : <i>Etat, CG2B (forestiers sapeurs).</i></p> |
| <p>Suivi : <i>ONF, Commune de Moltifao, Comité de pilotage.</i></p> |

CONCLUSION

Le site des « Marais et tourbières de Valdo et Baglietto » sur la commune de Moltifao est tout fait exceptionnel par les habitats et les espèces que l'on y trouve.

Les travaux du Comité de pilotage conduisent à proposer :

- la mise en place d'un **Comité scientifique de suivi (Commission Consultative Régionale des Réserves Biologiques)** - en cours de constitution dans le cadre du Programme LIFE - Pin laricio. Il pourrait être aussi sollicité pour Baglietto - hors réserve. Compte tenu des enjeux, il permettra de préciser les itinéraires techniques nécessaires à la compréhension, la préservation et la gestion de ces sites.
- **diverses actions** permettant, pour les années à venir, de **préserver et de gérer ce patrimoine** local.
- la mise en œuvre de **Contrats Natura 2000**.
- l'étude de l'outil « **Contrat de Rivière** » comme réponse possible aux préoccupations des acteurs locaux sur le régime de l'Asco et son impact sur la tourbière.

Ces préconisations ne sont pas incompatibles avec les activités humaines traditionnelles qui se pratiquent sur la commune.

Les conditions de mise en œuvre des actions prévues impliquent aussi :

- le respect des propriétés (clôtures, équipements divers) ;
- le maintien de pratiques cynégétiques et piscicoles traditionnelles ;
- le maintien de l'activité pastorale extensive de façon modérée et continue ;
- le financement des surcoûts induits quand il y en aura.